

## **SEMINAIRE SFMM**

**11 décembre 2021**

### **Politique de développement de la SFMM**

*Quelle politique de développement de la SFMM pour les années à venir. Quel bilan peut-on faire de notre fonctionnement et de nos actions passées ? Quels sont nos points forts et nos points faibles ? Quelles sont les actions que nous aimerions développer ?*

Le but est d'associer le maximum de nos adhérents à cette réflexion, le conseil d'administration bien évidemment mais également tous les membres de la SFMM.

Outre la réflexion, c'est également une incitation à un engagement actif de chacun de nous. Les réflexions et les propositions émanant de cette première réunion sont ouvertes à la discussion et tous les adhérents peuvent réagir et nous faire des propositions ou des critiques.

**Participants à la première rencontre : C Jego, D Jégaden, JP Auffray, JC Fimbault, J Pontis, B Barberon, D Lucas**

#### **Rencontres, journées scientifiques, congrès.**

*Quels types de rencontre ? A quel rythme ? Faut-il maintenir des rencontres en distanciel (en l'absence de crise) ? Quels sujets, comment associer les sociétaires au choix des thèmes ? Faut-il changer régulièrement le lieu de nos rencontres ?*

Accord sur un congrès de la SFMM tous les deux ans en mixte (présentiel et distanciel) sur 1-2 jours et reprenant l'ensemble des thématiques. Prévision du prochain congrès en 2023 (thème pressenti : facteur humain)

Par an, deux sessions thématiques en présentiel ou en distanciel type webinaire avec présentations courtes de thèmes ciblés, dont des thèmes grand public. (Durée en fonction des thèmes : une journée, une demi-journée, une soirée).

L'accès à ces sessions serait donné gratuitement aux étudiants des diplômes d'Universités de Marseille et de Brest.

Continuer les partenariats avec les journées du SSGM, journée du CRAPEM (prévue en 2024 précise C. Jego)

Il est prévu la création d'un conseil scientifique. Il existe un consensus sur son intérêt. Sa composition sera définitivement arrêtée par le nouveau conseil d'administration. Il devrait compter dix membres et se réunir tous les trois mois. Son rôle sera principalement dans la gestion des congrès et des journées thématiques (choix des thèmes et des sujets, propositions d'intervenants et évaluation de ces événements). Le conseil scientifique devrait également participer et soutenir la réalisation de la "Lettre de Médecine Maritime".

#### **La vie de la société**

*Comment développer la participation et l'interactivité des sociétaires au sein de la société ?*

Une des missions du conseil scientifique serait de faire l'interface entre les adhérents et le CA. Aller chercher les idées de texte pour newsletter, de communications avec sessions libre lors du congrès. Mais également sollicitation d'interviews et de textes pour les réseaux sociaux.

### **Enseignement**

*Relation avec les enseignements,*

La création d'un collège des enseignants est envisagée (constitué d'enseignants aux deux diplômes d'universités actuels). La SFMM pourrait édicter des recommandations sur les standards d'enseignement. Une réunion spécifique est prévue.

### **Formation**

*Faut-il s'impliquer dans la formation ? pour qui ? comment ? avec qui ? quelles différences et quelles complémentarités avec les journées scientifiques ? Quels agréments ?*

Il est décidé de ne pas s'impliquer plus dans des actions de formation pratiques. Mais de développer des partenariats avec certains organismes et structures de formation dans le domaine de la santé et la sécurité en milieu maritime pour mettre à leur disposition sur des questions spécifiques le large éventail d'expertise des membres de la société (qu'il faut faire connaître et valoriser).

### **Coopération internationale**

*Faut-il la développer ? Vers quels pays ? Quelles actions, présentiel ou distanciel, quels financements ?*

Développement vers IMHA souhaité. Augmenter le nombre de membres SFMM à l'IMHA.

Discuter la prise en charge de la cotisation à l'IMHA pour des membres de la SFMM.

Pérenniser les actions comme la formation avec le Bénin et d'autre pays d'Afrique francophone dans lesquels nous avons des adhérents et relancer la coopération avec le Vietnam et le Maroc.

### **Recherche**

*Définir la recherche comme étant une mission de notre société. Développer des programmes de recherche avec quels partenaires ? Établir des accords et collaborations formalisés.*

Sera rediscuté lors d'un prochain séminaire.

### **Communication**

*Communication interne, la communication interne est-elle suffisante (lettre de médecine maritime, petite lettre, site Web...) et satisfaisante ? Communication externe réseaux sociaux, relation avec les médias, que faut-il développer (ou pas...) ?*

Relancer les réseaux sociaux avec textes courts, interviews. Il est prévu également la publication et la diffusion de plusieurs monographies thématiques éditées à compte d'auteur par la SFMM. Une sur la santé mentale des gens de mer a très bien avancé (D Jégaden, C Jégo, P. Delbrouck). Celle consacrée au mal de mer est relancée.

### **Politique d'adhésion et recrutement de nouveaux adhérents**

*Faut-il faire une politique active d'adhésion, faut-il élargir notre action en dehors du milieu médical et paramédical, comment favoriser de nouvelles adhésions ?*

Accord global pour la nécessité d'élargir le champ d'appartenance des membres (professionnels de santé, médecins et non médecins, professionnels du milieu maritime et de la sécurité) et développer des actions vers les nouveaux adhérents.

**Partenariats et sponsorats.**

*Faut-il rechercher et formaliser des partenariats, occasionnels ou prolongés, avec d'autres sociétés scientifiques, d'autres structures de formation, de recherche ou de soins ? Peut-on rechercher, pour des actions ponctuelles ou pérennes, du sponsorats et vers quelles structures ?*  
A rediscuter lors du prochain séminaire